

Initiatives ministérielles

Autrement dit, l'Accord de libre-échange légitime quelque chose qui jusqu'ici était moralement. . .

Le président suppléant (M. DeBlois): Votre temps de parole est terminé. Reprise du débat.

M. Breugh: J'invoque le Règlement, monsieur le Président. Je comprends qu'à ce stade-ci, les débats sont limités à dix minutes et je sais que vous venez de rappeler à l'un de nos députés que son temps de parole était écoulé, mais je tiens à vous signaler, monsieur le Président, que dans ce coin-ci de la Chambre, il n'y pas d'horloge permettant aux députés de savoir combien de temps il leur reste exactement. Je pense que c'est tout à fait injuste et j'aimerais vraiment que la présidence en tienne compte lorsqu'elle rappelle à l'ordre des députés qui dépassent leur temps de parole.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, j'ignore combien de fois nous devons intervenir dans cette enceinte pour parler du système d'éducation au Canada. Nous le faisons, semble-t-il, tous les ans. Encore aujourd'hui, nous devons nous pencher sur ce qui se produit dans le cas des paiements de transfert.

Mon collègue de Winnipeg Transcona a tout à fait raison d'affirmer que les compressions dans les paiements de transfert n'ont pas commencé avec le gouvernement actuel, mais que le processus était déjà engagé avant son arrivée au pouvoir. Cela ne veut pas dire que ce soit acceptable. Cela ne l'est absolument pas. Ce n'était pas le cas à l'époque et c'est toujours vrai.

Je ne suis pas certain qu'il soit utile d'analyser le passé et de voir ce qui s'est produit alors. Le fait que la tendance en question se poursuive me paraît encore plus répréhensible. Les compressions qui, en fait, ont commencé à la fin des années 70 et se poursuivent depuis ont des répercussions catastrophiques non seulement sur le Canada dans son ensemble, mais plus particulièrement sur les régions défavorisées du pays.

Tout d'abord, mon collègue d'Ottawa a parlé tout à l'heure des conséquences pour les écoles secondaires où le taux de décrochage est de l'ordre de 30 p. 100 dans tout le pays.

Justement, les paiements de transfert peuvent servir à lutter contre le problème en question. Lorsqu'on verse des paiements de transfert à une province, on peut lui dire que l'argent doit être affecté directement aux écoles secondaires pour aider les jeunes à obtenir l'éducation dont ils ont besoin.

Le plafonnement équivaut en un sens à une réduction. Lorsqu'on plafonne les crédits, on dit alors aux provinces qu'elles ne vont pas recevoir les augmentations prévues et qu'elles devront trouver l'argent nécessaire dans leurs maigres ressources qui diminuent à vue d'oeil. Un plafond est, en fait, une compression. On ne peut rester au même niveau. On va de l'avant ou on fait marche arrière. Un plafond a le même effet qu'une compression. Les écoles secondaires sont donc victimes de compressions.

En plus de cela, les provinces font également face au plafonnement du financement des programmes établis. Le FPE sert directement à l'enseignement postsecondaire et à la santé. Ces fonds servent à financer les universités, les collèges communautaires et les écoles postsecondaires. Les réductions leur ont fait mal et leur font encore mal.

Troisièmement, dans le budget, le gouvernement a très peu touché au programme de prêts aux étudiants, ne le modifiant que superficiellement. Il a légèrement modifié le remboursement des paiements d'intérêt. Mais essentiellement, il n'a pas enrichi le programme de prêts aux étudiants. Il n'a pas donné d'encouragement ou d'aide aux jeunes qui n'ont pas les moyens de poursuivre des études postsecondaires et qui en ont désespérément besoin.

Nous sommes pourtant à une époque où nous devrions accorder la plus haute priorité à la formation, comme le font tous les pays industrialisés, notamment les États-Unis. George Bush voulait qu'on se souvienne de lui comme d'un président ayant favorisé les études. La Grande-Bretagne accorde une très grande importance à la formation. Avant son départ, Margaret Thatcher avait donné la plus haute priorité à la formation et aux études.

Regardez dans le monde entier, le Japon, l'Allemagne, les pays qui réussissent aujourd'hui sur le marché international si compétitif. Vous verrez: ce sont tous des pays qui accordent une grande priorité à la formation. On ne peut parler de formation sans parler d'abord d'études.

Nous sommes donc à une époque où nous devrions placer la formation en tête de nos priorités. Et que fait ce gouvernement? Il ne fait que parler. Il crée une commission nationale de formation afin de mettre l'accent sur la formation dans le pays.

Qu'est-il arrivé après la présentation du budget? Le coprésident de la commission nationale de formation, M. Gérard Docquier, qui a déjà été un président national des métallurgistes très apprécié et très connu, a critiqué le fait que le gouvernement l'ait désigné pour faire partie de